

**ACTIVITES SPORTIVES ET CULTURELLES LIEES AU
PROJET D'ÉTABLISSEMENT
2016-2017
2ÈME DEGRÉ ET 2S**



rue Claessens 10
1020 Bruxelles
Tél : 02.421.42. 40

Pour les 2S et le 2^{ème} degré : ACTIVITES SPORTIVES ou CULTURELLES OBLIGATOIRES

• ORGANISATION GENERALE

Les élèves doivent s'inscrire à **une** activité sportive ou culturelle **minimum** qu'ils suivront durant toute l'année scolaire.

La participation aux activités est coordonnée par Monsieur Vandembemt avec l'aide des professeurs d'éducation physique.

Les élèves doivent en outre s'engager, dans un esprit de totale solidarité avec le groupe et de perfectionnement individuel, à pratiquer ces activités avec assiduité, sérieux et dynamisme.

Les **choix seront pris en compte dans l'ordre de remise des papiers d'inscription.**

Tout formulaire ne proposant pas trois choix sera refusé.

Les choix doivent coïncider avec l'horaire scolaire remis préalablement aux élèves (un élève ne peut donc pas s'inscrire à une activité débutant à 15h si son horaire de cours prévoit un cours jusqu' 15h50 ce jour-là !)

Les activités proposées n'auront lieu que si un nombre suffisant d'élèves y sont inscrits.

• ACTIVITES SPORTIVES et CULTURELLES

BADMINTON	Gymnase 1 (AMY)	Lundi 16h00 - 17h15	Mixte	80€
BASKET (mardi)	Gymnase 1 (AMY)	Mardi 16h00 - 17h15	Mixte	80€
BASKET (jeudi)	Gymnase 1 (AMY)	Jeudi 16h00 - 17h15	Mixte	80€
CAPOEIRA	Gymnase 2 (AMY)	Vendredi 16h00 - 17h15	Mixte	80€
CARDIO - JOGGING	Extérieur	Vendredi 16h00 - 17h15	Mixte	gratuit
DANSE	Polyvalente (AMY)	Mardi 16h00 - 17h00	Mixte	80€
FOOT Féminin	Complexe sportif NOH	Jeudi 15h45 - 16h45	FILLES uniquement (ce déplacement devra être fait par l'étudiant sans accompagnement)	60€
GYMNASTIQUE - PARCOURS	Gymnase 1 (AMY)	Jeudi 12h30 - 13h30	Mixte	80€
MINI-FOOT	Gymnase 1 (AMY)	Vendredi 16h00 - 17h15	Mixte	80€
PISCINE	Piscine de Laeken	Vendredi 14h40 - 16h00	Mixte (Sauf élèves option sport)	60€
SELF DEFENSE	Gymnase 2 (AMY)	Mercredi 13h30 - 15h00	FILLES uniquement	90€
TENNIS DE TABLE	Polyvalente (AMY)	Mardi 16h00 - 17h15	Mixte	80€
VOLLEY	Gymnase 1 (AMY)	Mercredi 13h30 - 16h00	Mixte	80€

ANGLAIS (code : ANGL)	Local 0.16/0.17	Jeudi 12h30-13h30	15 max	75€
CONVERSATION NEERLANDAISE (code : NDL)	Local 0.16/0.17	Mardi 12h30-13h30	15 élèves max	75€
ESPAGNOL (code : ESP)	Local 0.16/0.17	Jeudi 16h-17h	15 max	75€
INFORMATIQUE (code : INFO)	Local 1.35	Mardi 12h30-13h30	15 max (seulement pour 3 ^{ème} , 4 ^{ème} et 5 ^{ème})	80€
Jeux de société (code : JSO)	Local 0.16/0.17	Mardi 16h00-17h00	15 max	80€
ROBOTIQUE (code : ROBO)	Réfectoire	Mercredi 13h45-15h	10 max	50€
STUDIO BANDE DESSINÉE (code : BD)	AMY (local à déterminer)	Vendredi 12h30- 13h30	12 max	80€
THÉÂTRE-IMPRO (Code : IMPRO)	Inscription à l'Académie des Arts	Jeudi 16h00-17h40	14 max	80€

- **Description**

Théâtre –Improvisation (le mercredi de 13h30 à 15h)

Un cours de théâtre et d'improvisation pour développer l'art de la parole, prendre de l'assurance, découvrir la scène,... un spectacle sera proposé en fin d'année !

Studio Bande dessinée

Comment réalise-t-on une bande dessinée ? Comment imagine-t-on les personnages et leur histoire ? Comment, par leur attitudes et leurs expressions, donne-t-on vie aux personnages ? Tout cela, l'élève le découvrira à l'atelier bande dessinée et pourra même réaliser un récit BD bien à lui.

Atelier « Robots-Sciences » (le jeudi durant l'heure du midi)

La Scientothèque propose des ateliers où les jeunes pourront expérimenter le monde de l'automatisation et de la robotique, laquelle fait partie de plus en plus de notre quotidien.

Ils construiront des **robots**, apprendront à les déplacer, les diriger et à effectuer des tâches de plus en plus complexes.

Par le biais de la robotique nous explorerons des concepts scientifiques tels que : la **mécanique, l'électricité, l'optique, le son,...**

Ces ateliers se composent également d'une partie technologique, où nous développerons des compétences telle que la **construction, la logique et l'informatique.**

Informatique

Base de programmation et création de site.

Conversation néerlandais :

Atelier de langue :

Découverte ou pratique d'une langue étrangère (anglais ou espagnol) par le jeu, la conversation, la musique,....

• **COTISATIONS**

Le cout de l'activité est à verser sur le compte de l'ASFL F.A.M.Y:

BE 20 00170716 6856 ou 001-7071668-56

Communication : 2016-2017 + activité choisie + nom de l'enfant + classe.

Les cotisations étant calculées sur les conditions forfaitaires, il ne sera procédé à aucun remboursement.

Si des parents rencontrent des difficultés de paiement, ils peuvent adresser une demande écrite à Monsieur Vandembemt afin d'envisager les possibilités d'étalement des frais de rentrée.

• **ASSURANCE**

Les élèves sont couverts par l'assurance de l'école pendant les trajets et pendant le déroulement des activités.

• **VOLS**

L'école n'est pas responsable des vols dans les vestiaires et locaux attenants aux installations sportives. Il est recommandé aux élèves de ne pas y emmener d'argent ou d'objets de valeur et de garder près d'eux, dans la mesure du possible, papiers d'identité et carte de banque éventuelle.

• **TRANSPORTS**

Lorsque l'activité se déroule en dehors de l'école, les déplacements vers les centres de sport sont organisés par l'école en car ou à pieds selon le lieu. Les élèves seront licenciés, sauf avis contraire, sur place après la 2^{ème} séance.

• **DISPENSE**

Un élève peut être dispensé des activités A.L.P.E. s'il participe à une activité sportive de minimum 4h/semaine en dehors de l'école ou 3h/semaine de solfège ou 3h/semaine consacré à l'apprentissage d'un instrument sous contrôle d'une académie. Pour une demande de dispense, l'élève doit fournir à M. Vandembemt une attestation du club ou académie précisant le nombre d'heures pratiquées. Cette demande doit être remise pour le dernier lundi de septembre. **Passé ce délai, aucune dispense ne sera plus autorisée**

Si l'attestation du club ou de l'académie ne répond pas aux critères, l'élève sera inscrit dans une activité disponible.

ATTENTION : Inscription dans une salle de sport (fitness) n'est pas valable pour une dispense !

• **ABSENCES**

L'activité étant obligatoire, l'assiduité des élèves sera contrôlée systématiquement.

En outre, les parents

- contrôleront régulièrement la présence effective de leur enfant à l'activité grâce au journal de classe ;

- justifieront par écrit toute absence éventuelle dont le motif sera apprécié par le professeur d'éducation physique : **une absence non valablement motivée entraînera un rapport de discipline pour absence injustifiée**. Toute absence doit faire l'objet d'un motif (sur les motifs 11 à 16 à la fin de journal de classe). Ces motifs ne doivent pas être découpés.

Aucune récupération de séance manquée n'est autorisée.

Les certificats médicaux et motifs doivent être présentés au secrétariat le jour qui suit l'absence.

En cas de certificat médical de 15 jours à 2 mois, une activité de remplacement (travail écrit) sera imposée.

- **EQUIPEMENT pour les activités sportives**

Dans tous les cas, les élèves doivent être en tenue de sport réglementaire, selon les indications données.

- **COMPETITIONS SPORTIVES**

Sur base d'une sélection effectuée par les professeurs d'éducation physique et les moniteurs de sport, les élèves retenus participeront à diverses épreuves sportives comme le cross de la Ville de Bruxelles, les compétitions sportives de la Ville de Bruxelles, le triathlon de la COCOF ou encore le Rhéto Trophy.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION : ACTIVITES sportives ou culturelles liées au projet d'établissement

A remettre dans le casier (entrée) de M. VANDENBEMPT entre le lundi 12 et le vendredi 16 septembre 2016.

Nom
Prénom
Classe
Date de naissance :

- Activité principale (choix par ordre de préférence) :

CHOIX A : Activité
 Jour :
 Code

CHOIX B : Activité
 Jour :
(Obligatoire) Code

CHOIX C : Activité
 Jour :
(Obligatoire) Code

- Activité supplémentaire facultative (si tu souhaites faire 2 activités différentes par semaine) :

 Activité
 Jour :
 Code

Signature des parents,